

La préservation du bocage : un enjeu majeur d'aménagement du territoire sur Lamballe Terre & Mer

Par ses vertus écologiques, de séquestration carbone et de préservation de la biodiversité, le bocage est l'un des éléments au cœur des politiques environnementales de Lamballe Terre & Mer et de son Plan Climat Air Energie. L'agglomération accompagne ainsi les acteurs du territoire dans la préservation et la reconstitution du maillage bocager. Elle présente aujourd'hui un exemple concret de cette action partenariale à Saint-Trimoël.

Qu'est-ce que le bocage ?

Le bocage est un paysage rural composé de champs entourés de haies, sur talus ou non. La haie bocagère rend de nombreux services en offrant nourriture et abris aux nombreuses espèces animales qui en dépendent, en absorbant les gaz à effet de serre, en permettant l'infiltration de l'eau, en retenant les sols, en protégeant les cultures et le bétail, en fournissant du bois de chauffage.

Le programme Breizh Bocage

Le programme Breizh Bocage, visant à reconstituer le maillage bocager à la suite des remembrements successifs, est à l'initiative de plusieurs acteurs publics : l'Europe, la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Lamballe Terre & Mer accompagne techniquement et financièrement les agriculteurs, particuliers ou communes qui souhaitent réaliser :

- Des plantations ou des restaurations de haies bocagères composées d'essences locales,
- La création de talus,
- Des petits boisements à vocation écologique.

Un exemple de reconstitution du bocage sur la commune de Saint-Trimoël

Lamballe Terre & Mer s'associe aux communes de son territoire afin de restaurer le maillage bocager. En 2019, une commission bocage et biodiversité a été créée à Saint-Trimoël. Les membres de cette commission (élus, agriculteurs, particuliers) identifient les secteurs problématiques en termes d'érosion des sols, de manque de continuités écologiques, de ruissellement... grâce à des repérages sur le terrain et des cartographies.

Puis, chaque projet est réfléchi, en amont, avec les bénéficiaires : type de travaux (talus, haie à plat...), choix des essences, réflexion autour de l'entretien...

En 2021/2022, 5km de plantations, soit près de 3400 arbres, ont ainsi pu être réalisés.

En 2023/2024, c'est près de 2 km de plantations, soit 1 000 arbres, qui ont été plantés chez 4 bénéficiaires.

Ces travaux sont financés, dans le cadre du programme Breizh Bocage, par Lamballe Terre & Mer et par l'Europe (FEADER), la Région Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Réalisés par la SCIC ENR Bois-énergie de Dinan, les travaux concernent le travail de sol, la plantation, la mise en place de gaines de protections anti-gibiers, la pose de paillage (copeaux de bois), l'entretien de la haie les 3 premières années et la taille de formation des jeunes arbres la quatrième année.

Les essences choisies sont des essences bocagères adaptées au territoire : chêne, châtaignier, viorne, charme, sureaux, noisetiers, alisiers... et au changement climatique déjà palpable.

De nouveaux projets sont possibles l'hiver prochain, aussi, les agriculteurs peuvent contacter, dès maintenant, Lamballe Terre & Mer au 02 96 50 54 72 ou par mail environnement@lamballe-terre-mer.bzh.

Bon à savoir : Les agriculteurs peuvent, par ailleurs, souscrire une Mesure Agri-Environnementale et Climatiques (MAEC) qui leur permet d'obtenir des aides financières valorisant les pratiques de gestion durable des haies bocagères.

Contact presse : Florence BAËHL - Chargée de communication
02 96 50 59 42 - florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh